

courte portée pour les États-Unis, le ministre de la Défense nationale a déclaré que les nouvelles de journaux étaient inexactes. Je me suis demandé si le ministre pourrait nous dire sous quel rapport les nouvelles de journaux étaient inexactes?

**L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale):** On m'a demandé hier de commenter une nouvelle annonçant qu'un réseau de pylônes de transmission radiophonique était en cours d'aménagement à travers le Canada. Vu la façon dont la question était rédigée, je ne pouvais la rattacher à l'accord TACAN dont le texte a été déposé tout récemment. Qualifier de pylônes de transmission radiophonique les instruments de navigation du TACAN, c'est commettre une grosse inexactitude. Il est inexact aussi de donner à penser qu'on est en train de les aménager à travers le Canada, car ils ne se trouvent que dans les régions de l'Atlantique et du Pacifique.

#### LE RÉÉQUIPEMENT DES ESCADRILLES DE L'ARC EN EUROPE

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Paul Hellyer (Trinity):** J'aimerais poser une autre question au ministre de la Défense nationale. Est-il maintenant en mesure de nous annoncer ce qui a été décidé au sujet du rééquipement de la division aérienne en Europe?

**L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale):** Non, monsieur l'Orateur.

**L'hon. M. Hellyer:** J'ai une autre question. Le ministre voudrait-il nous dire ce qu'il pense de la nouvelle parue dans les journaux d'aujourd'hui suivant laquelle on fabriquerait peut-être au Canada un avion français?

**L'hon. M. Pearkes:** Non, monsieur l'Orateur. Nous avons examiné cet avion français. Pour le moment, je ne puis dire si la fabrication en sera entreprise au Canada.

**L'hon. M. Hellyer:** J'ai une autre question, monsieur l'Orateur. Le ministre pense-t-il que l'avion qui aurait le plus de chance d'être fabriqué au Canada est le Mirage?

**L'hon. M. Pearkes:** Le ministre n'en sait rien.

#### LES CÉRÉALES

##### PRÉTENDUE BAISSÉ DES EXPÉDITIONS DE LA TÊTE DES LACS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Hazen Argue (Assiniboia):** J'aimerais poser une question au ministre du Commerce. Je regrette de ne pas avoir pu l'en prévenir. Le ministre pourrait-il nous dire ce qu'il

[L'hon. M. Hellyer.]

pense de la nouvelle d'après laquelle les expéditions de céréales, depuis le début de la navigation cette année se sont élevées à 33 millions de boisseaux, accusant ainsi une baisse par rapport au chiffre atteint il y a un an, soit 72 millions de boisseaux? Pourrait-il dire si cette énorme baisse des expéditions est imputable à l'insuffisance des installations de la voie maritime, de la navigation, ou au deux ou encore à un fléchissement de notre marché des exportations?

**L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce):** Un préavis de cette question n'était pas nécessaire. Les 47 députés conservateurs des provinces des Prairies s'intéressent aussi à cette question et m'en ont parlé. Nous ne nous basons pas sur un seul chiffre pour attacher de l'importance à ces questions majeures qui se posent au Canada.

Je ne parle pas de la navigation ni des aménagements de la voie maritime. Ce n'est pas de mon ressort. La situation se maintient au point de vue du commerce d'exportation. Même si nos envois de blé de la tête des Lacs sont moins considérables que l'an dernier, notre marché d'exportation n'en souffre pas en ce moment, parce qu'il y a assez de blé plus à l'est pour répondre aux besoins de l'exportation. Nos exportations de blé se maintiennent à un chiffre satisfaisant. Nous espérons encore atteindre l'objectif que nous avons établi au début de l'année.

#### LE CHARBON

##### TERRE-NEUVE—INTERPELLATION QUANT AUX AP- PROVISIONNEMENTS SUFFISANTS DU CAP-BRETON

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. J. R. Tucker (Trinity-Conception):** Je voudrais poser une question au ministre des Mines et des Relevés techniques. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises en vue d'assurer un approvisionnement suffisant, en charbon du Cap-Breton, aux consommateurs terre-neuviens, à des prix qui permettent d'affronter la concurrence du charbon des États-Unis?

**L'hon. Paul Comtois (ministre des Mines et des Relevés techniques):** Monsieur l'Orateur, je remercie le député de Trinity-Conception de m'avoir prévenu de sa question. Voici ma réponse. Nous avons pris des mesures en vue d'assurer à Terre-Neuve, en 1959, un approvisionnement suffisant en charbon de la Nouvelle-Écosse. Les premiers chargements sont expédiés aux principaux distributeurs et des dispositions ont été prises avec le gouvernement de Terre-Neuve, pour que le charbon soit expédié régulièrement de North-Sydney pendant toute la saison de la navigation. Le sous-ministre du développement économique,